

Les subsides

dollars à la réduction des pluies acides. Des normes plus strictes sur les émissions des véhicules légers entreront en vigueur pour les modèles 1988, à partir de septembre 1987. Les niveaux permis d'émissions de NOx seront réduits de 45 p. 100, ils seront analogues aux normes américaines qui étaient trois fois plus strictes que les nôtres lorsque les libéraux étaient au pouvoir. On a déjà commencé à appliquer dans les fonderies de métaux non ferreux de nouvelles technologies prometteuses. Le gouvernement consacre plus de 50 millions à la recherche de nouvelles méthodes plus propres de combustion de la houille dans la région de l'Atlantique. Les leçons tirées de ces projets aideront les entreprises de toutes les régions du Canada à atteindre les objectifs en matière de réduction des émissions.

L'année dernière, avant le sommet de Québec, le premier ministre (M. Mulroney) a déclaré aux Canadiens que nous devions régler d'abord le problème chez nous avant de demander aux Américains de faire quelque chose à propos des pluies acides. C'est précisément ce qui s'est passé. Cela nous donne d'autant plus de poids pour négocier avec les Américains. Il y a moins d'une semaine, le premier ministre a obtenu du président Reagan qu'il souscrive sans réserve aux conclusions du rapport des envoyés spéciaux. Si les députés d'en face passaient un peu moins de temps à se dire que ce rapport n'aura pas beaucoup de répercussions, ils auraient peut-être un peu plus de temps pour bien saisir toute son importance.

• (1240)

Comme il me reste environ deux minutes, je voudrais résumer brièvement la portée de cet accord. En fait, le président des États-Unis a reconnu que les pluies acides constituaient un problème transfrontalier ayant de graves conséquences pour les deux pays. Il a reconnu la validité des arguments scientifiques avancés. Il s'est engagé, au nom des États-Unis, à conclure un accord bilatéral. Comme vous pouvez le lire, cela figure à la page 4 du rapport des représentants spéciaux. Il s'est engagé à mettre en place les mécanismes voulus en vue de la conclusion de cet accord. Il s'est engagé à mettre en œuvre, aux États-Unis, un programme pilote visant à réduire à court terme les émissions qui causent des dommages au Canada. Il s'est engagé, au nom du peuple américain, à inscrire les pluies acides à l'ordre du jour des sommets ultérieurs.

Autrement dit, il s'est engagé à faire en sorte que le problème des pluies acides demeure inscrit à l'ordre du jour des négociations bilatérales jusqu'à ce qu'il soit réglé.

J'insiste sur le fait qu'il s'agit de progrès bien concrets. Cela ne règle pas entièrement le problème, mais c'est déjà un grand pas en avant. Nous avons réalisé des progrès tangibles dans notre lutte contre les pluies acides. J'exhorte le député et ses collègues à lire ce que le premier ministre du Canada a déclaré au peuple américain, par le truchement des médias, à l'issue de sa rencontre avec M. Reagan. Il leur a dit que ce problème des pluies acides avait été étudié à fond au Canada et ailleurs. Nous pensons pouvoir proposer un plan satisfaisant, sinon parfait, pour le résoudre. Et c'est ce que nous allons faire.

Pour conclure, je signale qu'hier, le *New York Times* qualifiait le succès remporté par le premier ministre au sujet des

pluies acides à l'occasion de sa rencontre avec le président des États-Unis, à Washington, de « tournant décisif au sujet des pluies acides ».

Des voix: Bravo!

M. McMillan: Il s'agit d'un tournant décisif, non pas parce que le problème a été réglé, mais parce que les deux pays s'y attaquent enfin. Nous ne sommes pas au bout de nos peines, ce n'est qu'un début, mais un début important. J'exhorte tous les députés de tous les partis à « tenir bon » comme le président des États-Unis l'a dit dans un autre contexte.

Le président suppléant (M. Charest): Avez-vous des questions ou des observations?

M. Althouse: Après avoir écouté très attentivement l'excellent discours du ministre, je me demande, à propos de la motion à l'étude aujourd'hui si nous ne serons pas tous d'accord sur sa teneur, à savoir que le Canada devrait négocier un traité avec le gouvernement américain en vue de réduire les émissions génératrices de pluies acides en provenance des États-Unis. La motion précise dans quelles proportions il faudrait réduire ces émissions. Le ministre est-il prêt à appuyer cette motion et cet énoncé d'intention?

M. McMillan: A mon avis, aucun député ne devrait prendre de décision au sujet de cette motion avant d'avoir entendu le point de vue des différents partis au sujet de cette importante question. Il serait très présomptueux de ma part de me dire prêt à adopter immédiatement une position énergique au sujet d'une motion sur laquelle le débat ne fait que commencer.

M. Althouse: Peut-être devrais-je reformuler ma question. En tant que députés, ne croit-il pas que nous devrions négocier un traité avec les États-Unis en vue de réduire les émissions génératrices de pluies acides, comme le propose cette motion?

M. McMillan: Oui, nous négocions effectivement avec les Américains en vue d'un accord en ce sens. J'attire son attention sur la phrase de la page 4 du rapport Drew Lewis, William Davis qui a obtenu l'approbation du gouvernement du Canada et du gouvernement des États-Unis. Il y est dit qu'il faudrait s'inspirer des progrès réalisés au cours des années à propos de différentes questions touchant l'environnement pour jeter les bases d'un accord bilatéral qui permettra de résoudre un problème commun dans l'esprit de coopération qui a toujours marqué les relations canado-américaines en matière d'environnement.

En acceptant le rapport des envoyés, nous souscrivons implicitement au principe sur lequel portaient les questions du député.

M. Caccia: Je voudrais demander au ministre de l'Environnement (M. McMillan) s'il a lu le rapport de mai 1984 traitant de la modernisation des fonderies de métaux non ferreux, qui lui a été remis et qui le renseignera au sujet du plan d'action du Canada en vue de réduire nos propres émissions, étant donné qu'il a déclaré plus tôt qu'aucun plan n'avait été prévu avant septembre 1984. Le ministre nie-t-il que l'on ait entamé au printemps 1984 le processus de consultation avec l'industrie au sujet des émissions d'automobiles?